



Madame Delphine Ernotte
Présidente de France Télévisions
7, esplanade Henri de France
75015 PARIS

Paris, le 27 octobre 2021

Madame la Présidente,

Je viens de prendre connaissance de l'appel d'offre émis par France Télévisions le 8 octobre dernier et destiné à mettre en place un serveur de décrochage permettant la diffusion de publicité segmentée sur les chaînes nationales de votre groupe dans les outre-mer.

Si ce projet venait à voir le jour, il viendrait mettre en péril l'existence même des télévisions et radios privées généralistes de nos territoires qui vivent uniquement de leurs recettes publicitaires, qui financent plusieurs heures de production locale chaque jour et qui jouent un rôle majeur dans la diversité de l'information et l'expression plurielle des opinions.

Ces radios et chaînes télévisées : **le groupe RCI aux Antilles, ViaATV en Martinique, Antenne Réunion à la Réunion et TNTV en Polynésie, rassemblant chaque jour plus d'1,5 million de téléspectateurs et d'auditeurs.** Elles ont su trouver un modèle économique unique mêlant la diffusion, en accès gratuit, des meilleurs programmes des télévisions et radios nationales, de programmes spécifiques achetés en commun et de production locale aux horaires de grande écoute. Ce modèle fonctionne et leur a permis, malgré l'étroitesse de nos marchés, de survivre plus de 20 ans sans argent public.

La mise en place d'une offre de publicité segmentée sur les chaînes nationales de France Télévisions, sans qu'elle soit assortie de contraintes en termes de production locale, comme c'est le cas pour les médias privés locaux, **viendrait les concurrencer directement et de façon déloyale.** Cela est d'autant plus alarmant que ce projet intervient dans un contexte d'extrême fragilisation de ces médias locaux qui ont enduré **des baisses importantes de leurs recettes publicitaires depuis le premier confinement** et qui ont, en même temps, vu croître leurs charges, sans pouvoir bénéficier de la plupart des dispositifs de soutien aux entreprises, pour pouvoir couvrir l'actualité en lien avec la crise sanitaire.

France Télévisions s'est engagé, depuis 2 ans, dans une démarche importante de valorisation des outre-mer, à travers le Pacte de visibilité, qui a également pour but de soutenir la production locale. **La mise en place de la publicité segmentée sur les antennes du groupe dans nos territoires s'inscrit à l'encontre des intentions affichées avec le Pacte et apparaît de ce fait,**

**Catherine
CONCONNE**

SENATRICE DE
MARTINIQUE

CONSEILLERE
TERRITORIALE

totallement incompréhensible, d'autant plus que les sommes en jeu sont faibles au regard de l'ensemble des recettes de France Télévisions alors qu'elles sont vitales pour nos médias ultra-marins.

J'espère donc, Madame la Présidente, que ce projet n'ira pas à son terme tant il serait nuisible pour l'écosystème médiatique de nos territoires.

Je vous prie d'agréer mes meilleures salutations,

Catherine Conconne

A handwritten signature in red ink, consisting of a vertical line on the left, a large loop on the right, and a horizontal line at the bottom.